
Equinella : rapport annuel 2019

Table des matières

Introduction.....	2
Equinella 2019 : résumé en mots-clés.....	3
Surveillance de la santé : annonces faites en 2019.....	3
Analyse des annonces	6
Actualité des annonces	7
Épizooties soumises à l’annonce obligatoire.....	8
Cabinets / cliniques / vétérinaires enregistrés.....	9
Degré de couverture de la population équine suisse par Equinella.....	10
Participation des vétérinaires Equinella	11
Évaluation des e-mails de rappel (« Reminder »).....	11
Réseau international	12
Rapports et newsletter	12
Nouveaux aide-mémoire pour la gourme et l’EHV	12
Évaluation du protocole d’assistance.....	12
Présence dans les médias.....	13
Présentations en Suisse et à l’étranger	13
Formations continues.....	13
Exploitation d’Equinella à partir de 2020	13

Introduction

Equinella est une plateforme d'annonce et d'information www.equinella.ch destinée à la surveillance et à la détection précoce des maladies infectieuses équine qui ne sont pas soumises par la législation sur les épizooties à l'annonce obligatoire en Suisse.

Equinella est un système volontaire qui repose sur l'annonce, par des vétérinaires, des maladies et des symptômes. Il s'est établi dans la filière équine suisse au cours des six dernières années en devenant peu à peu une référence importante pour les maladies infectieuses des équidés. Il comble ainsi une lacune de taille dans la prévention et la surveillance des maladies touchant la population équine suisse. La communauté internationale accorde aussi beaucoup d'attention à Equinella.

La centrale Equinella basée à la clinique équine de l'Institut suisse de médecine équine (ISME) de Berne a continué à assurer l'exploitation de la plateforme en 2019.

Le présent rapport annuel résume l'année Equinella 2019 et fournit une vue d'ensemble des maladies infectieuses équine en Suisse.

Début 2019, l'équipe Equinella a été principalement occupée par la gourme. Une augmentation des foyers de gourme a en effet été observée dans toute la Suisse entre fin 2018 et début 2019. Pour diverses raisons, tous les cas n'ont malheureusement pas été signalés via Equinella, ce qui a parfois suscité une grande incertitude chez les propriétaires de chevaux. De plus, ce sujet a été largement couvert par les médias. À la suite de ces événements, plusieurs représentants de la filière équine ont réclamé que la gourme soit soumise officiellement à l'annonce obligatoire. Mais l'inscription d'une nouvelle maladie dans l'ordonnance sur les épizooties est un processus complexe et il faut tenir compte de nombreux aspects. Au terme de longues discussions et réunions, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), des représentants de la filière équine, l'Association suisse pour la médecine équine (ASME) et l'équipe Equinella sont parvenus à s'accorder : une obligation d'annoncer interne à la branche, via Equinella, semblait être la solution la plus efficace. Un enregistrement complet des cas sur Equinella serait suffisant, à condition de pouvoir compter sur la participation de chacun.

La forte couverture médiatique et les vives discussions menées au début de l'année ont montré à quel point les parties ont des niveaux de connaissance différents au sujet de la maladie. C'est pourquoi l'équipe Equinella a finalement décidé d'élaborer de nouveaux aide-mémoire généraux sur la gourme et, dans un second temps, sur l'EHV, en collaboration avec les deux cliniques équine des facultés Vetsuisse de Berne et Zurich, l'ASME, la Fédération suisse des sports équestres (FSSE) et la Fédération suisse de courses de chevaux (FSC). Reposant sur un consensus de la filière, ces documents servent de recommandations/directives non contraignantes tant pour les détenteurs et propriétaires de chevaux que pour les vétérinaires sur la manière de procéder en cas de foyer.

Le deuxième grand sujet qui a occupé Equinella en 2019 était la planification de l'avenir. Comme les contrats expiraient fin 2019, il fallait dans la mesure du possible trouver une solution pour Equinella 2020+. Après d'intenses discussions, il a été possible de trouver une solution idéale : Equinella bénéficiera d'une assise plus large à partir de 2020. La centrale Equinella a été agrandie, ce qui lui permet d'être représentée dans chacune des deux facultés Vetsuisse (Berne et Zurich). Elle est désormais financée conjointement par l'ASME, les deux cliniques équine des facultés Vetsuisse de Berne et Zurich, et l'OSAV.

Equinella 2019 : résumé en mots-clés

- Six ans d'Equinella, la plateforme d'annonce – six ans de surveillance de la santé de la population équine suisse à l'égard des maladies infectieuses
- Légère augmentation des annonces en 2019 par rapport à l'année précédente : davantage d'annonces de gourme, d'EHV-1 et d'anaplasmose
- 14 nouveaux vétérinaires notificateurs enregistrés
- Couverture de la population équine suisse : environ 61 %
- Chaque mois, environ 60 % des vétérinaires notificateurs en moyenne confirment le lien de rappel ou déposent une annonce
- Nouveaux aide-mémoire pour la gourme et l'EHV
- Equinella 2020+ : centrale Equinella désormais sur les deux sites de Berne et Zurich

Surveillance de la santé : annonces faites en 2019

Le système d'annonce Equinella est conçu de manière à pouvoir saisir individuellement chaque animal touché. Les chiffres du présent rapport correspondent donc au nombre d'animaux individuels ayant fait l'objet d'une annonce. La récapitulation des annonces au niveau de foyer se trouve directement après.

Les dépouillements ci-dessous se fondent sur la date de l'annonce.

En 2019, 112 annonces ont été faites (contre 103 en 2017 et 93 en 2018). Par rapport au dépouillement des données par foyer, cela représente seulement 13 annonces de plus (voir détails plus bas). Des symptômes ont été annoncés 135 fois et/ou des maladies, 90 fois (mentions multiples possibles). La maladie la plus souvent enregistrée est la gourme (24 fois), suivie de l'EHV-1 (14 fois, y compris 2 avortements et 3 annonces de la forme neurologique), de l'anaplasmose (13 fois) et de l'EHV-4 (11 fois). Comme les six années précédentes, la fièvre d'origine inconnue (79 fois) et les problèmes respiratoires (21 fois) comptent parmi les symptômes les plus fréquemment signalés (tab. 1, fig. 1 et fig. 2). La part (43 %) des annonces fournies avec le résultat des analyses, qu'il soit positif ou négatif, a diminué par rapport à 2018 (tab. 1). Les incidences estimées pour la gourme et l'EHV-1 étaient de nouveau un peu plus élevées par rapport à 2018 (tab. 1).

Parmi les « autres » maladies en 2019, on trouve notamment deux annonces d'anaplasmose, deux annonces de leptospirose (3 annonces en 2018, 1 en 2017 et 2 en 2016) et une annonce de *Strep. equi spp zooepidemicus*. Comme « autres » symptômes, les œdèmes ont été cités trois fois, la dysphagie, deux fois, et les coliques, une fois.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Incidence estimée 2016	Incidence estimée 2017	Incidence estimée 2018	Incidence estimée 2019
Gourme	16	33	26	32	16	24	0,04 %	0,05 %	0,02 %	0,035 %
EHV-1	11	47	15	3	10	14	0,02 %	0,005 %	0,015%	0,02 %
Anaplasmose	3	6	7	7	9	13			0,014 %	0,02 %
Fièvre d'origine inconnue	31	95	45	50	55	79				
Symptômes respiratoires	14	48	39	32	29	21				
Nombre total d'annonces	85	193	108	103	93	112				
dont accompagnées d'un résultat d'analyses	32 (38 %)	88 (46 %)	58 (54 %)	56 (54 %)	49 (53 %)	49 (43 %)				

Tab. 1 : maladies et symptômes le plus souvent annoncés au cours des six dernières années

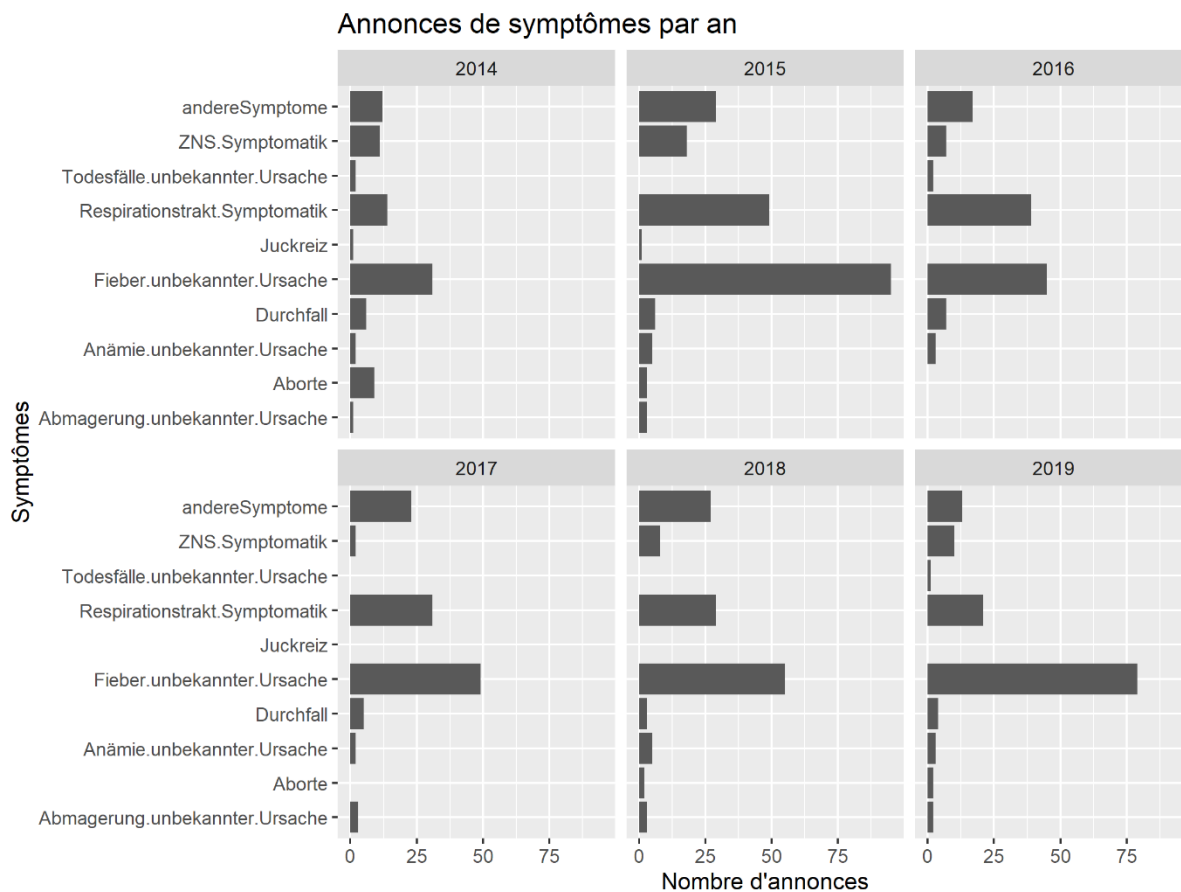


Fig. 1 : nombre d'annonces de symptômes saisies dans Equinella par an (2014-2019)

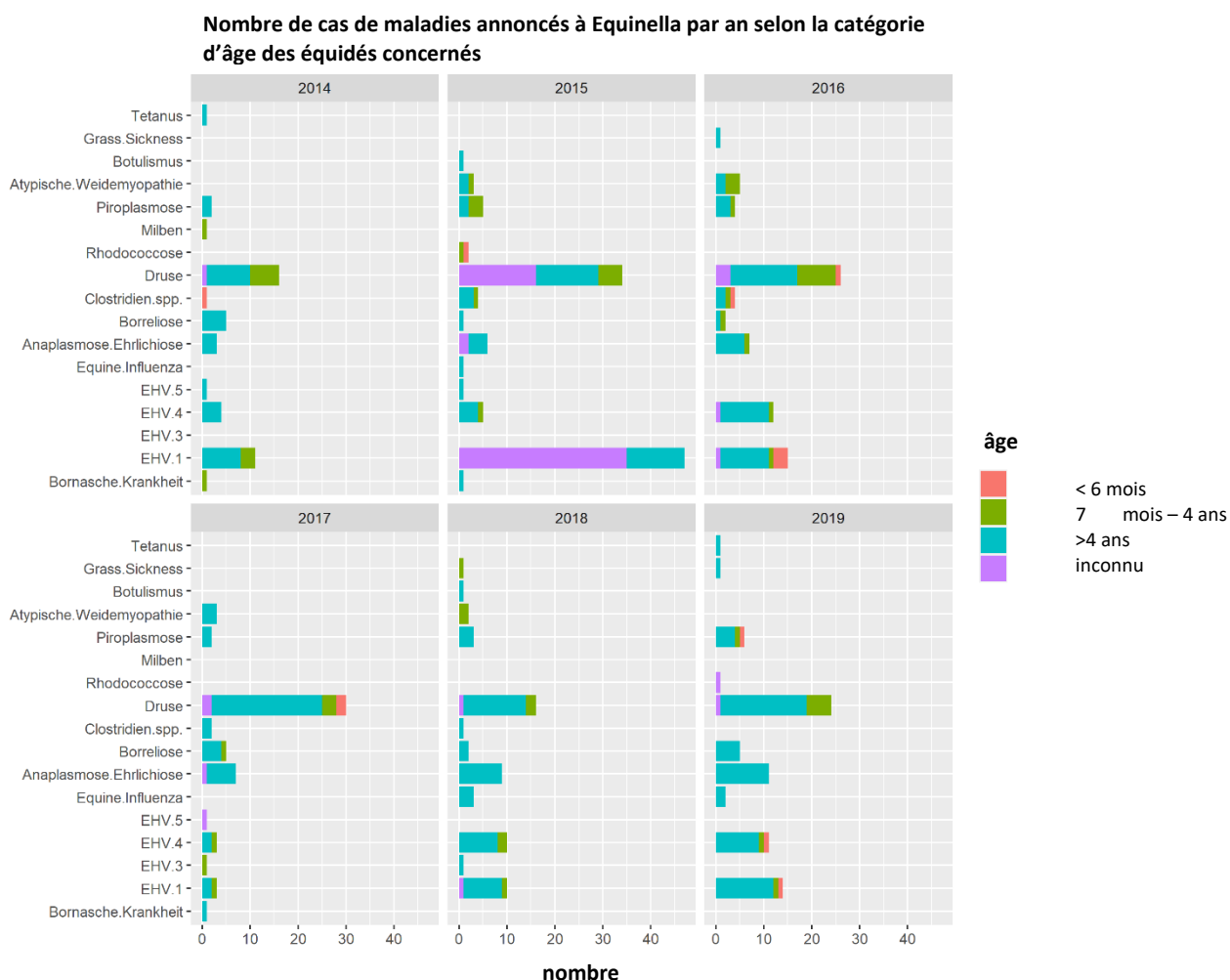


Fig. 2 : nombre de cas de maladies annoncés à Equinella par an selon la catégorie d'âge des équidés concernés (2014-2019, selon la date de l'annonce)

S'agissant des groupes d'âge, comme on pouvait s'y attendre, les annonces pour la plupart des maladies concernaient le plus souvent des équidés de plus de quatre ans.

Comme en 2018, aucune annonce n'était accompagnée d'une image. Depuis la création de la plateforme en ligne Equinella, cette fonctionnalité n'a été utilisée que très rarement. Il faut examiner plus en détail si cela est lié au fait que les images n'apportent pas grand-chose pour les cas de maladies rencontrés dans la pratique ou s'il existe une autre raison à cela.

Selon la question épidémiologique, une compilation des annonces au niveau du foyer est plus significative :

Les données annoncées font séparément l'objet d'un dépouillement par foyer selon le lieu d'apparition des foyers, réalisé au fur et à mesure sur Google Maps (fig. 3). Cela suppose une adaptation manuelle du jeu de données de chacune des annonces : si plusieurs chevaux d'une même écurie ont été enregistrés en quelques jours avec des symptômes similaires, on les regroupe manuellement en un seul foyer, autrement dit en une seule et même saisie dans la banque de données.

En comparant les données dépouillées concernant les animaux individuels avec celles concernant les foyers, on observe une différence de seulement 13 annonces en 2019 (99 foyers de maladie avec n de 1 à 8 par rapport à 112 annonces de maladie touchant des animaux individuels). Cela signifie que

13 de ces annonces concernant des animaux individuels faisaient partie d'un foyer impliquant plus d'un équidé.

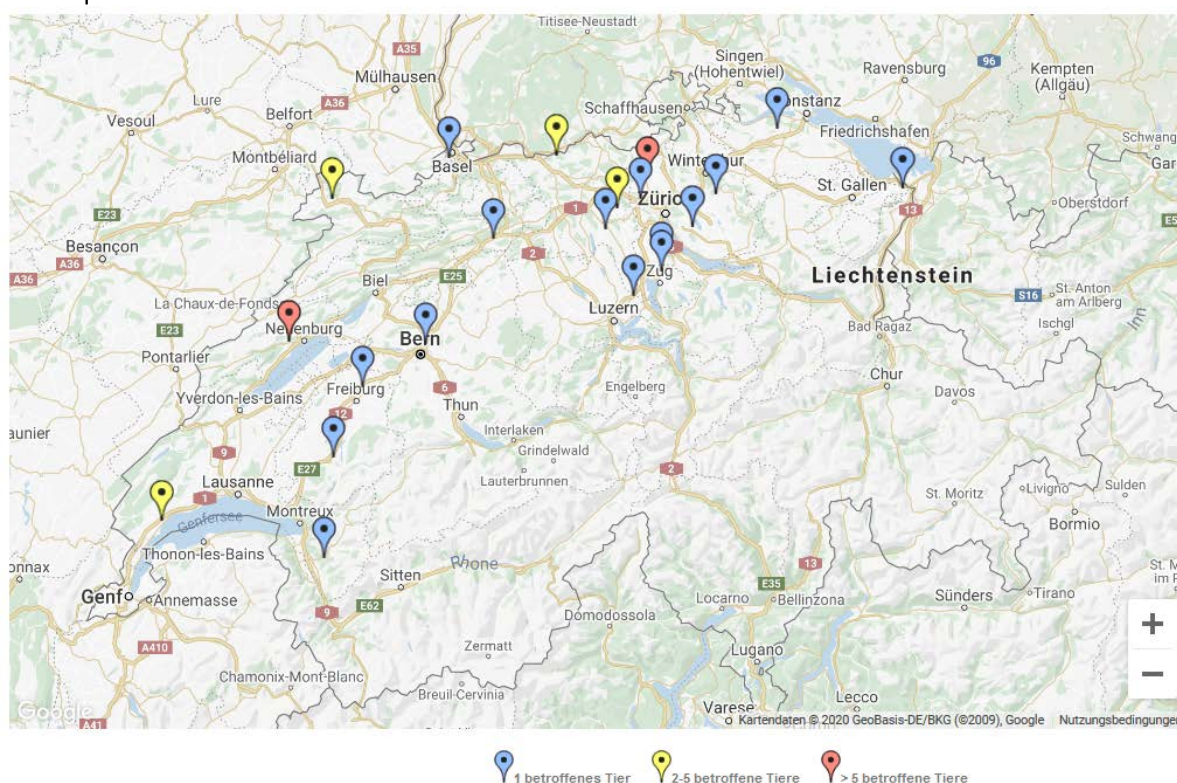


Fig. 3 : représentation sur Google Maps de tous les cas de gourme annoncés en 2019 via Equinella

Analyse des annonces

En 2019, comme les années précédentes, la gourme a été la maladie le plus souvent diagnostiquée (fig. 2). La gourme apparaît régulièrement dans la population de chevaux en Suisse ; en d'autres termes, elle est endémique. On suppose que, pour la gourme, le nombre de cas non déclarés reste élevé en Suisse. En 2019 aussi, les foyers de maladies n'ont malheureusement pas tous été annoncés à Equinella. Il y a sans doute plusieurs raisons à cela : peur des propriétaires d'écuries ou de chevaux que leur réputation soit entachée, oubli de la part du vétérinaire, omission des analyses de laboratoire, appréciation différente de l'importance d'une maladie, etc. En comparaison avec 2018, un nombre nettement plus élevé de cas de gourme a néanmoins été annoncé.

Il n'est malheureusement pas possible de déterminer avec certitude s'il s'agit d'une augmentation réelle du nombre de cas diagnostiqués ou d'une meilleure discipline d'annonce, due en partie au grand intérêt médiatique pour la gourme début 2019 (voir introduction).

Ces dernières années, le nombre d'annonces de cas d'anaplasmose n'a cessé de croître (11 en 2019, 9 en 2018, 7 en 2017, 7 en 2016) et la maladie se classe désormais au deuxième rang en termes de nombre d'annonces, avec l'EHV-1. La raison ? Une augmentation sensible des cas de maladies transmises par les tiques, que ce soit chez l'être humain ou chez l'animal. En raison des changements climatiques, la prévalence des maladies à transmission vectorielle, y compris celles transmises par les tiques, devrait augmenter à l'avenir.

L'anaplasmose a été mentionnée à deux reprises sous « Autres maladies parasitaires » au lieu d'être annoncée directement sous les maladies bactériennes, où elle figure explicitement. Cela met en évidence des lacunes dans les connaissances sur la pathologie de cet agent pathogène, raison pour

laquelle il est recommandé de publier en 2020 une fiche thématique sur l'anaplasmosse (newsletter et directement sur le site web).

Par ailleurs, vu l'apparition récurrente de cas de leptospirose, il semble judicieux d'inscrire cette maladie dans la liste préimprimée des maladies bactériennes.

Depuis le lancement de la plateforme d'annonce Equinella, aucun cas d'influenza équine (IE) confirmé par des analyses de laboratoire n'a encore été annoncé. Il s'agit là d'un fait étonnant, d'autant qu'une augmentation des foyers d'IE a été enregistrée à l'échelle européenne début 2019. Les virus typés étaient des représentants de la ligne *Florida clade 1* du sous-type H3N8. (sources : ICC, RESPE).

En 2019, il y a eu 17 % (19) d'annonces de plus qu'en 2018 (tab. 1) et le nombre de vétérinaires notificateurs a augmenté de 12 % (13). La proportion de vétérinaires notificateurs qui participent activement au système chaque mois (c'est-à-dire qui soumettent une annonce ou confirment le lien de rappel) est restée stable (voir également la partie « Participation des vétérinaires Equinella »). On peut en déduire que l'état de santé de la population équine suisse était probablement similaire à celui de l'année précédente.

La plus ou moins grande fréquence des annonces correspond aux expériences faites par les cabinets équins et à leurs prévisions.

Equinella nous permet de mieux estimer la fréquence des maladies équines à l'échelle suisse, pour autant que les cas (de suspicion) soient annoncés de manière fiable avec ou sans confirmation par une analyse de laboratoire. Comme nous l'avons déjà mentionné, il faut encore compter malheureusement avec un nombre élevé de cas non déclarés. Sans une quantification du nombre de cas non déclarés, il n'est pas possible de faire des affirmations plus concluantes sur le statut sanitaire de la population équine suisse.

L'équipe Equinella continue à s'engager pour optimiser la couverture de la population équine suisse, autrement dit pour augmenter le nombre de vétérinaires qui participent activement à Equinella.

Actualité des annonces

Pour pouvoir évaluer l'efficacité et l'utilité d'un système d'annonce comme Equinella, une chose importante dont il faut tenir compte est le temps qui s'écoule entre le diagnostic du vétérinaire et son annonce du cas (actualité). Cette durée a légèrement diminué par rapport à l'année précédente : en 2019, elle était relativement constante au fil des mois et était de 6,5 jours (médiane ; moyenne = 40,56). En 2018, la médiane était encore de 8 jours (fig. 4). On constate une très forte dispersion en décembre seulement, ce qui explique la moyenne élevée. La raison : une grande clinique a attendu le mois de décembre pour annoncer tous ses cas de l'année. À l'exception du mois de décembre, la dispersion semble similaire en 2018 et en 2019.

Intervalle de temps en jours entre la date du diagnostic et l'annonce

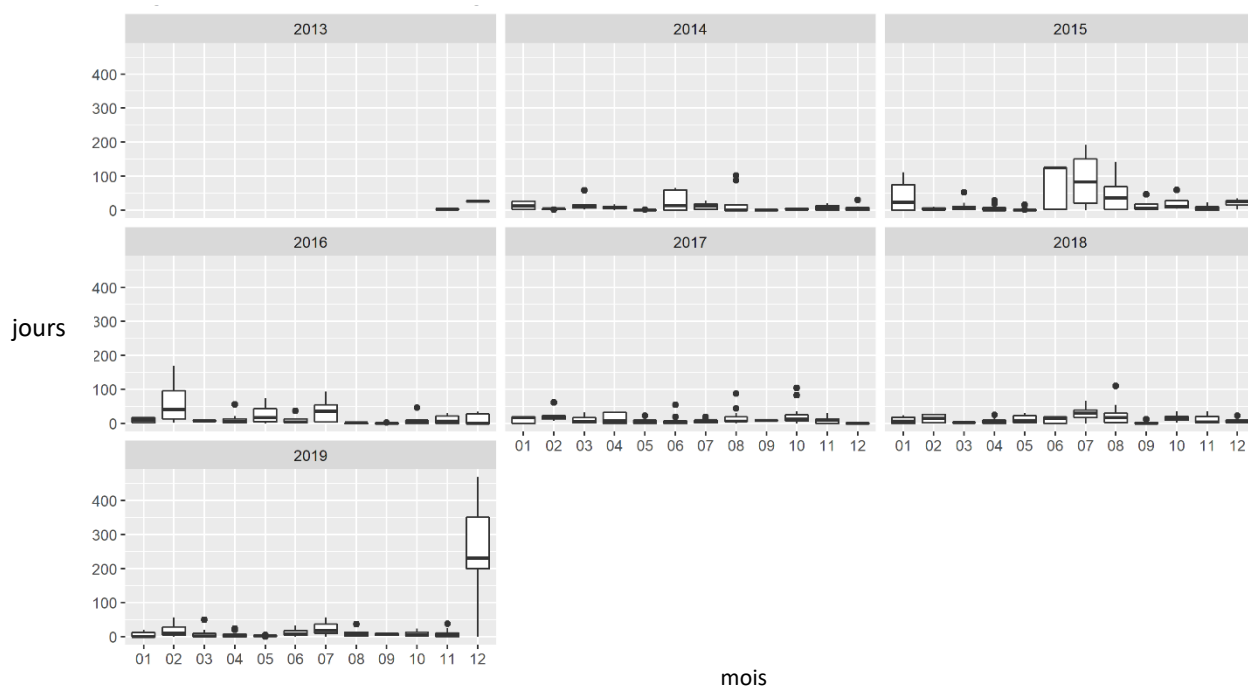


Fig. 4 : intervalle de temps en jours entre la date du diagnostic et l'annonce du cas sur Equinella, par mois (2013-2019)

Épizooties soumises à l'annonce obligatoire

Bien qu'Equinella ne soit pas prévu pour les épizooties équinees soumises à l'annonce obligatoire selon l'ordonnance sur les épizooties, les cas annoncés à l'OSAV sont, pour des raisons d'exhaustivité, publiés également sur le site internet d'Equinella. Sept de ces cas ont été annoncés en 2019 : un cas de MCE, un cas de campylobactériose et cinq cas de salmonellose (voir <https://www.infosm.blv.admin.ch/evaluation/timeline?lang=de&from=2018-04-04&to=2019-04-04>).

Le nombre de cas d'épizooties soumises à l'annonce obligatoire est relativement faible, si bien que le statut sanitaire de la population équine suisse semble favorable en ce qui concerne les maladies infectieuses soumises à l'annonce obligatoire.

Cabinets / cliniques / vétérinaires enregistrés

Fin 2019, 108 vétérinaires de 97 cabinets ou cliniques, répartis dans 17 cantons, étaient enregistrés (tab. 2, fig. 5). Dans 7 cabinets, on comptait plus d'un vétérinaire enregistré.

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de vétérinaires enregistrés	78	90	94	95	108
Nombre de cabinets enregistrés	72	84	87	89	97
Cabinets traitant entre 95 et 100 % de chevaux	22	27	29	32	31
Cabinets traitant entre 50 et 94 % de chevaux	13	16	16	16	19
Cabinets traitant moins de 50 % de chevaux	31	32	35	35	41
Proportion de chevaux inconnue	6	9	7	6	6

Tab. 2 : nombre de vétérinaires et cabinets enregistrés, répartis selon la part de chevaux traités

En 2019, 14 nouveaux vétérinaires de 13 cabinets différents ont rejoint l'équipe Equinella (contre 12 en 2016, 7 en 2017 et 6 en 2018). Par contre, un vétérinaire notificateur est parti à la retraite.

Alors que 31 (32 %) cabinets et cliniques (2015 : 22) traitent presque exclusivement des chevaux (95 à 100 % de chevaux), 19 (20 %) traitent des chevaux à raison de 50 à 94 %, et 41 (42 %) cabinets généraux à raison de moins de 50 % de l'ensemble des animaux qu'ils traitent (fig. 5). Les indications font défaut pour 6 (6 %) cabinets (tab. 2).

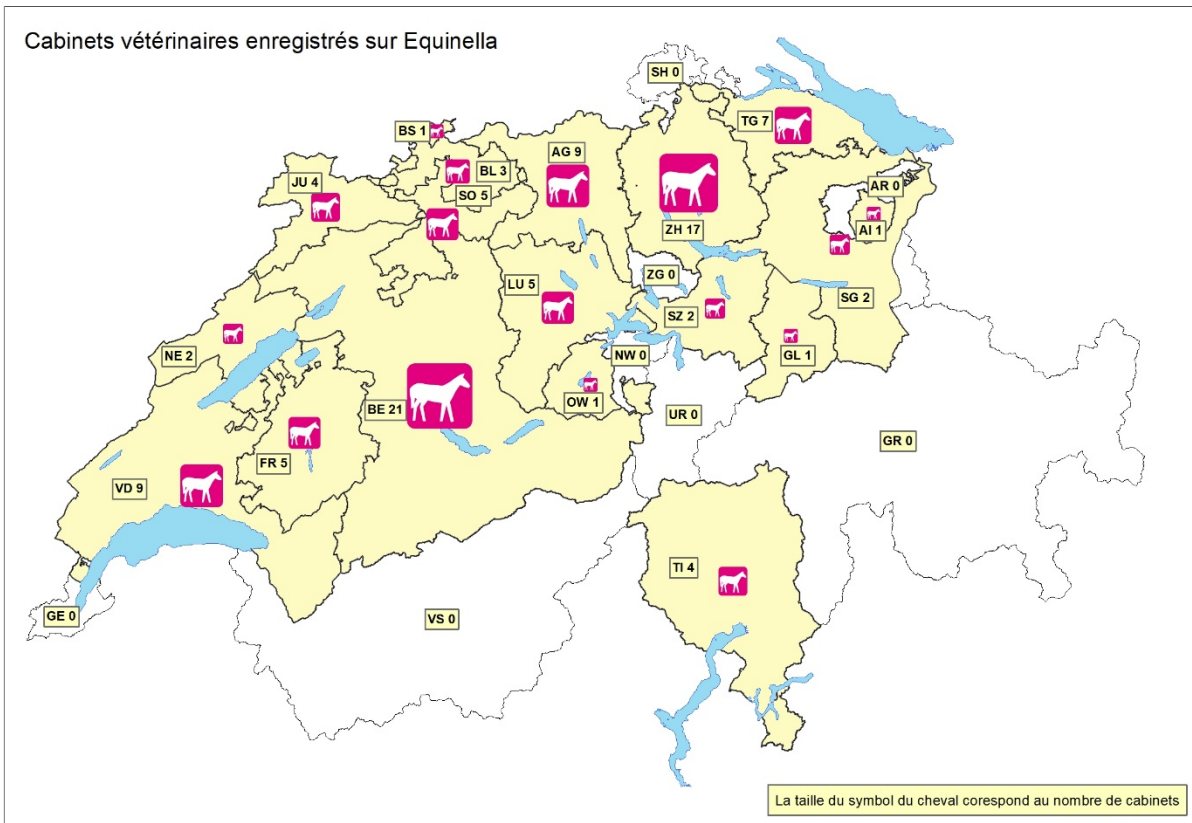


Fig. 5 : répartition des cabinets et cliniques notificateurs par canton (état au 4.11.2019)

Degré de couverture de la population équine suisse par Equinella

La banque de données sur le trafic des animaux (BDTA ; <https://tierstatistik.identitas.ch/fr/genus-equids.html>) affichait 111 460 équidés enregistrés au 31 décembre 2019. Les vétérinaires notificateurs enregistrés couvrent environ 61 % (67 970 animaux) de la population équine suisse. Afin de réduire la probabilité de compter à double les chevaux et, ce faisant, de surestimer la couverture équine en Suisse, le calcul de la couverture exclut les animaux soignés par les trois cliniques universitaires générales (faculté Vetsuisse de Zurich, cliniques équines de l'ISME à Berne et à Avenches, 3700 patients). Par rapport à 2018, la couverture a augmenté de quelque 8 % (couverture de 51,2 % en 2015, soit 54 983 équidés ; 59 % en 2016, 64 384 équidés ; 60 % en 2017 ; 53 % en 2018). Cette augmentation s'explique d'une part par la hausse du nombre de vétérinaires notificateurs (+ 12 %) et d'autre part par une augmentation minimale (+ 200 animaux) de la population équine suisse en comparaison avec 2018.

Il faut cependant noter que, pour huit cabinets, on ne dispose pas du nombre d'équidés pris en charge, ce qui conduit à une sous-estimation du taux de couverture vétérinaire.

Évaluation des e-mails de rappel (« Reminder »)

Afin de mieux pouvoir évaluer l'état de santé de la population équine suisse et de rappeler aux vétérinaires enregistrés les annonces éventuellement oubliées, un e-mail de rappel généré automatiquement (« Reminder ») est envoyé à tous les vétérinaires notificateurs Equinella le premier jour de chaque mois. En cliquant sur un lien, le vétérinaire notificateur peut soit confirmer qu'il n'y a pas eu, au cours du mois précédent, de cas pertinent pour Equinella (« confirmation sanitaire »), soit annoncer encore des cas après coup. Cette fonction de rappel est un instrument important d'Equinella pour évaluer l'état de santé de la population équine suisse de même que la participation active des vétérinaires notificateurs.

En 2019, comme les années précédentes, environ 60 % des vétérinaires notificateurs étaient actifs chaque mois ; par « actifs », on entend les vétérinaires qui ont soit envoyé une annonce soit confirmé, en utilisant le lien de l'e-mail de rappel, n'avoir constaté aucun cas pertinent pour Equinella le mois précédent (fig. 6). Le pic de liens de rappel non confirmés en avril 2019 s'explique par un problème technique lors de l'envoi.

Les 112 annonces de 2019 ont été déposées par 24 vétérinaires seulement de 23 cabinets différents, soit environ 25 % seulement de tous les cabinets enregistrés. Sur les 84 autres vétérinaires enregistrés, 14 n'ont confirmé aucun des rappels mensuels en 2019. Cependant, la majorité des vétérinaires notificateurs clique au moins six fois par an sur ces liens.

Afin d'améliorer à l'avenir la contribution d'Equinella à la surveillance de la santé des équidés en Suisse, il faut donc améliorer la discipline d'annonce et donc la confirmation des e-mails de rappel.

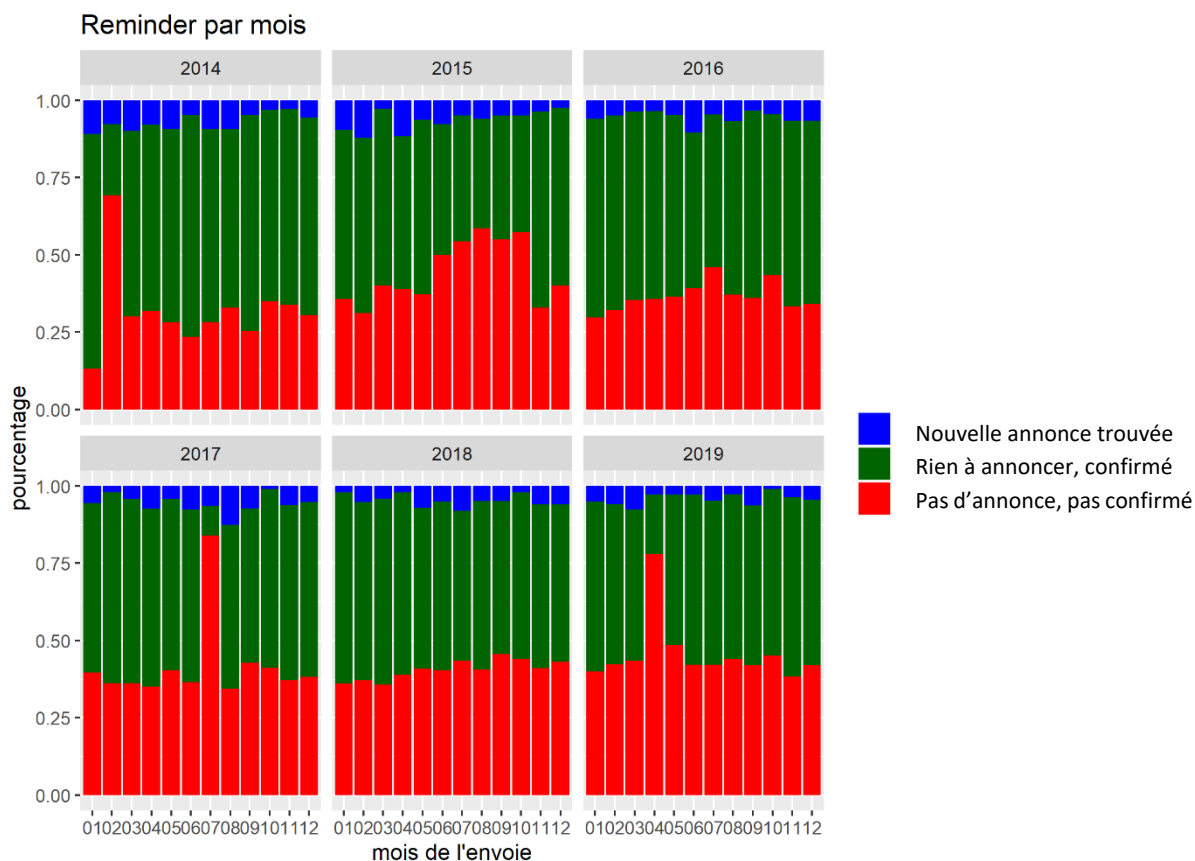


Fig. 6 : évaluation des e-mails de rappel Equinella, par mois (2014-2019)

Réseau international

Equinella joue à l'étranger un rôle de précurseur dans la surveillance des maladies équine infectieuses endémiques. Les systèmes de surveillance de maladies des équidés non réglementés par l'État ne sont pas très nombreux en Europe. La France connaît le RESPE (Réseau d'Epidémiologie-Surveillance en Pathologie Equine, www.respe.net), la Belgique le EquiFocusPoint et le Royaume-Uni le DEFRA/AHT/BEVA Equine quarterly disease surveillance report. Par ailleurs l'International Collating Center (ICC) à Newmarket, Royaume-Uni, financé par l'élevage des pur-sang, collecte et diffuse les informations sanitaires provenant des États membres.

Equinella, pour sa part, transmet ses informations à l'ICC quatre fois par an et a des échanges réguliers avec d'autres systèmes de surveillance des maladies équine sur le plan européen. De plus, Equinella est représenté activement dans le groupe de travail « equine disease surveillance » de la FEEVA (*Federation of European Equine Veterinary Associations*) et participe à la rencontre annuelle du groupe de travail.

L'*Equine Disease Communication Center* (EDCC, <http://www.equinediseasecc.org/>) a été créé il y a quelques années aux États-Unis. Equinella et l'EDCC n'ont pas non plus eu, en 2019, d'échanges actifs.

Rapports et newsletter

En 2019, les vétérinaires notificateurs ont reçu 12 newsletters (contre 10 en 2017 et 2018).

Chaque édition de la newsletter fait le point sur les cas et symptômes annoncés durant le mois précédent et informe sur les nouveautés d'Equinella et de la filière équine en Suisse. Un point supplémentaire résume les nouvelles internationales et les annonces de maladies dans le domaine des maladies équine infectieuses.

En outre, le rapport annuel 2018 a été élaboré et publié sur le site internet d'Equinella.

Nouveaux aide-mémoire pour la gourme et l'EHV

Vu le contexte actuel, Equinella, en collaboration avec les cliniques équine des facultés Vetsuisse de Berne et de Zurich, l'ASME, la FSSE et la FSC, a rédigé en 2019 un nouvel aide-mémoire sur la gourme et l'EHV destiné aux propriétaires et détenteurs de chevaux et aux propriétaires d'écurie, ainsi qu'un addendum séparé pour les vétérinaires. Les quatre documents peuvent être téléchargés depuis le [site d'Equinella](#).

Évaluation du protocole d'assistance

En 2019, 33 demandes ont été traitées. Parmi ces demandes, 9 portaient sur des aspects techniques, et plus précisément sur l'utilisation de la plateforme Equinella (connexion, enregistrement d'un résultat de laboratoire, changement d'adresse, suppression des données cache, etc.). Les 24 demandes restantes étaient de nature spécialisée (dont 11 questions sur la gourme, 3 sur l'EHV, 3 sur la fièvre d'origine inconnue et 2 sur le WNV).

Présence dans les médias

En 2019, Equinella a participé à une publication sur la fièvre du Nil occidental destinée au grand public. L'équipe a également traité des demandes des médias sur la gourme et l'EHV (voir « Évaluation du protocole d'assistance »).

Une compilation des textes publiés sur Equinella est disponible en ligne :

<https://www.equinella.ch/fr/portrait-dequinella/communication/>.

Présentations en Suisse et à l'étranger

Dans le cadre d'un cours de quatrième année de la faculté Vetsuisse de Berne consacré prioritairement au cheval, la centrale Equinella est chargée d'une unité d'enseignement concernant la surveillance de maladies en général et d'Equinella en particulier. Ce cours a aussi été bien suivi en 2019. Espérons que ces présentations permettront de recruter de futurs vétérinaires Equinella.

En novembre 2019, l'équipe Equinella a eu l'occasion de présenter les actualités d'Equinella et les cas actuels de maladies lors de la soirée de formation sur les maladies infectieuses à Berne.

Le même mois, elle a été conviée à faire une présentation aux 20 ans du RESPE français. Cette invitation confirme une fois de plus qu'Equinella s'est établi à l'échelle internationale.

Formations continues

Tout comme les années précédentes, les vétérinaires Equinella ont eu l'occasion de participer en 2019 aux soirées ordinaires de formation continue organisées par les cliniques équines des facultés Vetsuisse de Berne et de Zurich (respectivement 3 et 5 soirées). Ils ont pu participer gratuitement à l'un de ces événements durant l'année. Les événements de formation continue proposés aux vétérinaires Equinella sont publiés chaque année dans l'espace membres de la page internet et annoncés plusieurs fois tout au long de l'année via les newsletters.

En 2019, 10 vétérinaires Equinella en tout (6 à Zurich et 4 à Berne) ont profité de cette offre (contre 11 en 2015, 19 en 2016, 9 en 2017 et 13 en 2018), ce qui correspond à un taux de participation de près de 10 %.

Afin d'améliorer la participation des vétérinaires Equinella aux formations continues gratuites, il faudrait aussi publier des informations à ce sujet dans la newsletter de l'ASME.

Exploitation d'Equinella à partir de 2020

Une réorganisation d'Equinella a pu être lancée en 2019 : la plateforme d'annonce et d'information bénéficiera d'une assise encore plus large à partir de 2020. La centrale Equinella est désormais financée conjointement par l'ASME, les deux cliniques équines des facultés Vetsuisse de Berne et Zurich, et l'OSAV. Deux vétérinaires spécialisées en médecine équine se partagent la gestion de la centrale Equinella : Franziska Remy-Wohlfender, de l'ISME de Berne, et Angelika Schoster, de la clinique équine de Zurich. Elles soutiennent et conseillent les vétérinaires Equinella, analysent au fur et à mesure les annonces Equinella qui leur sont transmises et communiquent les informations importantes relatives à la santé équine sur le site www.equinella.ch et via la newsletter Equinella.